Financement de l'accueil collectif, des réponses attendues

La prestation de service unique est mise en cause par de nombreuses structures, qui dénoncent particulièrement la réforme de celle-ci en 2014. Face au mécontentement de certains professionnels de la petite enfance, le mode de financement de l'accueil collectif peut-il faire l'objet d'aménagements ? Dans le cadre du Plan petite enfance annoncé en 2016, un groupe de travail vient d'être constitué pour réfléchir à ces questions.

© Elena Stepanova - Fotolia.com

Après la mise en cause de la prestation de service unique (PSU) depuis de nombreux mois, puis, fin 2016, le lancement d'une pétition par le collectif "Nos crèches ne sont pas des dépose-minute" [1], puis la réponse de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), défendant son bilan sur la PSU [2], les premiers résultats de la mise en œuvre du Plan petite enfance [3] annoncés par la ministre Laurence Rossignol pour début 2017, sont très attendus. Dans ce cadre, un groupe de travail sur le financement des modes d'accueil collectif a d'ores et déjà été mis en place en janvier dernier. Les discussions seront sans doute délicates, de nombreux professionnels de la petite enfance et directeurs d'établissement attendant des réponses à ce sujet.

✦ **Rappelons que le Collectif "Nos crèches ne sont pas des dépose-minute"** dénonce les effets pervers de la PSU, dont les modalités ont été revues en 2014. Il réclame la suppression du taux de facturation comme critère de financement des structures, et demande « *la fin de l'ingérence de la Cnaf dans la contractualisation avec les familles* » [1]. Il estime que les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sont « *pris en tenaille entre des familles à qui la Cnaf a donné la possibilité de négocier au plus juste leur contrat (déplafonnement du nombre de jours de congés, horaires à la carte), la pression sur la présence effective des enfants (comment s'assurer que la famille utilisera effectivement le service réservé), le remplissage des créneaux horaires laissés vacants* » et que les structures doivent faire face à des conséquences financières qui pèsent sur la qualité d'accueil, quand elles ne les obligent pas tout simplement à fermer... Le Collectif rappelle aussi, fort à propos, que le rapport de Sylviane Giampino, qui a servi de base au Plan petite enfance, évoquait l'éventualité de revenir sur la tarification horaire...

✦ **La Cnaf, de son côté,** estime que « *Le nouveau système ne fait que récompenser et encourager les EAJE qui font des efforts pour répondre plus près des besoins des familles. Ce sont des incitations financières pour les bons gestionnaires, pas des sanctions pour les autres* », souligne son président Daniel Lenoir. « *Oui, toute heure commencée est due... mais elle financée par la Cnaf !* », rappelle-t-il, ajoutant que « *La Cnaf se doit d'être soucieuse de la bonne utilisation des fonds publics pour le meilleur rendement social possible. Ce n'est en rien de l'ingérence.* » [2] Les travaux du ministère et de la CAF sur la Convention d'objectifs et de gestion (COG) 2018-2022, actuellement en cours, devraient prévoir de discuter « *d'éventuelles modifications pour éviter certains effets de seuil* ». Toutefois, « *On ne reviendra pas sur la PSU et la tarification horaire* », assure Daniel Lenoir.

✦ **Le groupe de travail** est constitué d'élus locaux, de fédérations et de gestionnaires de crèches, dont Accent petite enfance [4], collectif de directeurs d'EAJE associatifs, et la Fédération nationale des associations pour la petite enfance (Fnappe). Les conclusions du groupe de travail sont donc très attendues, comme les retombées des échanges qui se sont tenus lors de la Journée nationale des professionnel.les.s de la petite enfance, le 31 janvier dernier. ◗

Emmanuelle BARSKY

[1] http://www.noscrechesnesontpas desdeposeminute.com/
[2] https://lesprosdelapetiteenfance.fr/psu-prestation-de-service-unique-la-cnaf-defend-son-bilan
[3] http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/plan-daction-pour-la-petite-enfance/
[4] http://accent-petite-enfance.org/

agenda

7e Journée Petite enfance
6 mars 2017, Paris (75)
Thème : Analyser les pratiques professionnelles : démarche et réalités
Site : www.journee-petite-enfance.fr

Les Journées "bien-traitance"
10 mars 2017, Paris (75)
Thème : La petite enfance "oubliée" : une amnésie infantile programmée,... ou l'occultation des savoirs ?
Site : www.bientraitance.com

Grande semaine de la petite enfance
14-18 mars 2017, Paris (75)
Thème : L'enchantement
Site : www.rdvpetiteenfance.fr

37es Assises nationales du Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (CNAEMO)
15-17 mars 2017, Nantes (44)
Thème : Protection de l'enfance : l'inclusion version 2.0
Site : http://www.cnaemo.com/assises-nationales-37-eme-programme.html

Journée Ufnafaam
18 mars 2017, Aubervilliers (93)
Thème : La qualité de l'accueil chez un assistant maternel, et si on en parlait ?
Site : http://ufnafaam.org/

Colloque ZO&KI
31 mars 2017, Marseille (13)
Thème : L'éveil de l'enfant par le jeu, la lecture et les arts plastiques
Site : www.zoeki.fr

Centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet (FM2J)
10-12 avril 2017, Lyon Caluire (69)
Thème : Le jeu chez l'enfant de moins de 3 ans
Site : http://www.fm2j.com/

7e Journée Petite enfance
24 avril 2017, Nantes (44)
Thème : Analyser les pratiques professionnelles : démarche et réalités
Site : www.journee-petite-enfance.fr

Les Journées "bien-traitance"
27 avril 2017, Lambersart (59)
Thème : Les violences éducatives ordinaires de la "naissance" sans violence à l'entrée en maternelle : prouver, éprouver, prévenir
Site : www.bientraitance.com